

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 10 octobre 2019

## CONSEIL DE PARIS

### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 1er, 2, 3 et 4 octobre 2019**

**2019 DASES 211** Subvention d'investissement (23 000€) et convention avec l'association Linkee pour le financement de son action de lutte contre le gaspillage alimentaire.

**Mme Dominique VERSINI, rapporteure.**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2511-13, L 2511-14 ;

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et en particulier son article 10 ;

Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;

Vu le projet de délibération en date du 17 septembre 2019 par lequel Madame la Maire de Paris propose d'attribuer à l'association Linkee, au titre de l'exercice 2019, une subvention d'investissement pour le développement d'action de lutte contre le gaspillage alimentaire ;

Sur le rapport présenté par Mme Dominique VERSINI, au nom de la 4e commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'investissement d'un montant de 23 000 € est attribuée à l'association Linkee, dont le siège est situé 2, rue de Choiseul (Paris 2ème), pour le développement de son action de lutte contre le gaspillage alimentaire au bénéfice des personnes en situation de précarité (n° SIMPA 190214- dossier 2019\_08362) ;

Article 2 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention, jointe au présent projet, entre la Ville de Paris et Linkee.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée sur le Chapitre 904, Nature 20421, Rubrique P424 du budget d'investissement de l'année 2019 de la ville de Paris et des années suivantes sous réserve de la décision de financement.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**